MAGAZINE SEMESTRIEL DE LA COMMUNE DES MONTS D'AUNAY | **SEPTEMBRE 2026**

le mag'

Les Monts d'Aunay

Page 4 à 5
GOUVERNANCE
Conseil Municipal

Page 18
TRAVAUX
Crèche Espace Bambins

Magazine d'informations
Commune des Monts d'Aunay
Les Monts d'Aunay

Sommaire

ÉDITORIAL....3
CONSEIL MUNICIPAL....4-5
COMMISSIONS....6-7
COMMUNES DÉLÉGUÉES....8-9-10-11
BUDGET/COMMUNICATION....12
COMITÉ CONSULTATIF/ CONSEIL DES JEUNES....13
SCOLAIRE-PÉRISCOLAIRE....14-15
SOCIAL....16
GROS PLAN....17
ASSOCIATION....18
TRAVAUX....19
ENVIRONNEMENT....20
PRÉ-BOCAGE INTERCOM....21
LIBRE EXPRESSION....22
INFOS PRATIQUES....23
ÉVÈNEMENTS....24

Le service administratif : au cœur de la commune

Discret mais essentiel, le service administratif assure le bon fonctionnement de la commune et accompagne les élus dans leurs décisions. La Directrice Générale des Services, Christine FOUCAT joue un rôle clé de conseil, d'analyse et de sécurisation juridique des actes. Elle organise également la gouvernance : conseils municipaux, commissions et délibérations. Elle est accompagnée d'Anaïs CROSVILLE, responsable ressources humaines et finances, qui gère notamment la carrière, la paie des agents et coordonne le service scolaire avec l'appui d'Isabelle FRÉMONT, en charge de l'accueil périscolaire et des inscriptions scolaires et d'Amélie COQUEREL, en charge des finances et des marchés publics.

Le service prépare et suit le budget communal, garantissant une gestion rigoureuse des finances. Il pilote aussi les projets d'aménagement et de travaux, de leur conception à leur réalisation. L'encadrement des équipes communales fait également partie de ses missions.

Au quotidien, ce pôle est un véritable pilier au service de la collectivité et des habitants.

112
NUMÉRO D'URGENCE EUROPÉEN

Si vous êtes victime ou témoin d'un accident dans un pays de l'Union Européenne.

Edito du Maire

Mesdames, Messieurs,

Depuis le 15 mars 2026, vous avez accordé votre confiance à la liste que j'ai eu le plaisir de conduire.
Cette confiance nous engage et constitue une responsabilité que nous mesurons pleinement.

Nous avons notamment dû faire face à un **épisode de canicule** particulièrement intense.
Pour protéger les élèves, nous avons équipé les écoles de ventilateurs et de climatiseurs, installé des protections sur les fenêtres et mobilisé élus, agents communaux et services techniques. Un suivi quotidien a également été assuré avec la Préfecture et les directeurs d'établissement.
Pour la population, un îlot de fraîcheur a été ouvert dans la salle des pompes. Fréquenté par une cinquantaine de personnes, il a été très apprécié. Par ailleurs, l'actualisation du registre des personnes fragiles se poursuit.
Pour nos agents, les horaires et les missions ont été adaptés afin d'assurer la continuité du service public dans les meilleures conditions. Forts de cette expérience, nous travaillons aujourd'hui à l'élaboration d'un plan canicule et à la mise en place de solutions durables pour mieux répondre à ces situations.

Engagés pour notre commune, nous le sommes aussi pour l'intercommunalité. N'oublions pas cet échelon, l'intercommunalité, qui est essentiel. Nous, élus, y sommes engagés pour être au plus près des décisions importantes pour notre commune par rapport au territoire de Pré-Bocage Intercom.

Les commissions au sein du Conseil Municipal sont désormais constituées, découvrez-les en détail avec leurs rôles et missions sous la responsabilité d'élus engagés pour écouter, comprendre et agir.

Je vous souhaite une rentrée de septembre pleine d'énergie et d'enthousiasme.

Bonne lecture...

Isabelle FOUQUES-CARIOU
Maire des Monts d'Aunay

Responsable de la publication :
Isabelle FOUQUES-CARIOU

Comité de rédaction :
Isabelle FOUQUES-CARIOU
Romain TRÉFEU
Christine FOUCAT
Sophie BIANCHI

Conception graphique :
Alison SALZET

Maquettes :
Les Monts d'Aunay

Crédits photos :
Service communication

Impression :
La maison du document

Isabelle FOUQUES-CARIOU
Maire des Monts d'Aunay

1ER

Martine JOUIN
Adjointe au maire
Déléguée à l'action sociale - CCAS

2E

Romain TRÉFEU
Adjoint au maire
Délégué à la citoyenneté - Communication
Maire délégué d'Aunay-sur-Odon

3E

Chantal SAVATTE
Adjointe au maire
Déléguée à la jeunesse - Conseil des jeunes
Maire délégué de Le Plessis-Grimoult

4E

Thierry LEFÈVRE
Adjoint au maire
Délégué à la ruralité
Maire délégué de Campandré-Valcongrain

5E

Florence BELLAMY
Adjointe au maire
Déléguée à l'urbanisme - Travaux
Maire délégué de Roucamps

6E

Jean-Michel SOUTUMIER
Adjoint au maire
Délégué aux finances
Maire délégué de Danvou-la-Ferrière

7E

Céline SORNIN-FEUILLET
Adjointe au maire
Déléguée au scolaire - Périscolaire
Maire délégué de Bauquay

8E

Laurent SURTEAUVILLE
Adjoint au maire
Délégué au personnel communal

9E

Angélique MOUROCQ
Adjointe au maire
Déléguée au cadre de vie - Sécurité
Maire délégué d'Ondefontaine

Steeve BOISSIER
Conseiller municipal
Délégué à la santé

Pascal COEURET
Conseiller municipal

Jérôme GRETHA
Conseiller municipal

Ginette GUÉRARD
Conseillère municipale

Yves BOULLAND
Conseiller municipal

Maëva VAUTIER
Conseillère municipale
Déléguée à la communication

COMMISSIONS

- *Citoyenneté et communication*
- *Jeunesse et conseil des jeunes*
- *Ruralité*
- *Urbanisme et travaux*
- *Finances*
- *Scolaire, Périscolaire*
- *Personnel communal*
- *Cadre de vie, associations et sécurité*
- *Appel d'Offres*
- *Délégation de service public*
- *CCAS*

CONSEIL MUNICIPAL

Philippe GUILLEMAND
Conseiller municipal

Anne ROGUE
Conseillère municipale

Elodie MARTEL
Conseillère municipale

Yoann LEPELLETIER
Conseiller municipal
Délégué aux associations

Céline CABAL
Conseillère municipale

Philippe DELAVALLÉE
Conseiller municipal

Isabelle LAURANT
Conseillère municipale

Yannis PENNERAS
Conseiller municipal

Christine SALMON
Conseillère municipale

Jean-Noël DUMAS
Conseiller municipal

Linda PERRINE
Conseillère municipale

Nicolas BARAY
Conseiller municipal

Lydie OLIVE
Conseillère municipale

Nathalie TASSERIT
Conseillère municipale

Mike BROUNAIS
Conseiller municipal

COMMISSIONS

Citoyenneté et communication

La commission citoyenneté et communication pilote les actions d'information et de dialogue avec les habitants. Elle coordonne les outils de communication (magazine communal, site internet, réseaux sociaux, supports de proximité...) et veille à leur cohérence. Elle suit également les démarches de participation citoyenne et entretient le lien avec les communes déléguées, afin de favoriser l'implication des habitants et la proximité sur l'ensemble du territoire. Elle contribue ainsi à renforcer la transparence de l'action publique et la participation des citoyens à la vie locale.

Jeunesse et conseil des jeunes

Sensible aux valeurs éducatives et à l'engagement citoyen, j'aurai le plaisir d'accompagner les jeunes dans la découverte du fonctionnement municipal et dans la concrétisation de leurs projets.
Le Conseil Municipal des Jeunes des Monts d'Aunay permet aux élèves de la commune de devenir acteurs de la vie locale en participant aux cérémonies, animations et événements qui rythment l'année. C'est aussi l'occasion pour eux de proposer des idées, d'être écoutés, d'échanger avec les élus et de contribuer à des projets au service de la collectivité.

Ruralité

La commission ruralité prend en compte les spécificités d'un territoire largement rural, structuré autour de bourgs et de nombreux hameaux répartis sur une commune étendue. Elle s'intéresse aux chemins, aux usages agricoles et à la vie quotidienne des habitants, en veillant à ce que ces réalités soient intégrées dans les projets communaux. Elle accompagne également la transition écologique en participant aux actions en faveur de la biodiversité, de gestion des haies et des eaux pluviales urbaines. Par son action, elle contribue à préserver l'équilibre et l'identité du territoire tout en améliorant le cadre de vie de tous.

Urbanisme et travaux

La commission urbanisme et travaux traite de l'ensemble des projets liés à l'aménagement de la commune, qu'il s'agisse des bâtiments communaux, de la voirie, des équipements ou des travaux à réaliser. Elle assure également le suivi des dossiers d'urbanisme ainsi que des documents de planification portés par Pré-Bocage Intercom. La commission travaille sur les projets d'aménagement à court, moyen et long terme et veille au bon déroulement des chantiers, qu'ils soient en cours ou à venir. Par son action, elle contribue à un développement cohérent de la commune et à l'amélioration du cadre de vie des habitants.

Finances

La commission des finances est un lieu d'échange, d'analyse et d'engagement au service de l'intérêt général. Elle examine avec attention les recettes et les dépenses de la commune afin de garantir une gestion responsable et transparente des fonds publics. Au-delà des chiffres, ses membres s'investissent pour accompagner les projets qui répondent aux besoins des habitants et préparent l'avenir de notre territoire. Cet engagement collectif permet de concilier maîtrise budgétaire, qualité des services publics et développement de la commune dans un esprit de responsabilité et de solidarité.

Scolaire et périscolaire

La commission scolaire et périscolaire suit l'ensemble des services liés à la vie des enfants et des familles, notamment les écoles, la cantine, les garderies et le portail famille. Elle travaille en étroite collaboration avec les équipes éducatives des trois écoles du territoire afin d'assurer une bonne coordination et d'améliorer l'organisation du quotidien. La commission est également attentive aux besoins en matière de travaux, de projets et de financement, et contribue à identifier les priorités pour garantir un accueil et des conditions d'apprentissage de qualité. Par son action, elle participe à offrir un service adapté aux familles et au bien-être des enfants.

Personnel communal

La commission du personnel est un espace de travail et d'échanges consacré aux ressources humaines de la commune. Elle traite des questions liées à l'organisation du travail et des services, au suivi des agents municipaux, et veille au bon fonctionnement des services pour l'ensemble du territoire. Elle travaille en lien étroit avec les représentants du personnel.
Son objectif est clair : garantir des services municipaux organisés et engagés, afin d'assurer aux habitants des Monts d'Aunay un service public de proximité de qualité.

Cadre de vie, associations et sécurité

La commission cadre de vie, associations et sécurité s'intéresse à l'ensemble des sujets qui contribuent à la qualité de vie au quotidien, tels que la propreté, les espaces publics, les équipements de proximité et la sécurité. Elle est à l'écoute des besoins exprimés par les habitants, les associations et les communes déléguées, afin d'y apporter des réponses adaptées. En lien étroit avec le tissu associatif, elle porte et accompagne des projets visant à améliorer le cadre de vie et à renforcer le dynamisme local. Par son action, elle contribue à favoriser un environnement agréable, vivant et sécurisé pour tous.

Appel d'offre

La commission d'appel d'offres est une instance réglementaire chargée de choisir le titulaire d'un marché public lorsque la procédure est formalisée. Les dépenses de la commune étant soumises au code de la commande publique, les modalités d'achat varient en fonction des montants engagés, avec des procédures de plus en plus encadrées à mesure que les sommes augmentent. Dans ce contexte, la commission analyse les offres reçues, garantit l'égalité de traitement des candidats et contribue à sécuriser les choix, dans le respect des règles en vigueur et de la bonne utilisation des deniers publics.

Délégation de service public

La commission de délégation de service public suit les dossiers pour lesquels la commune confie la gestion d'un service à un organisme extérieur. Elle veille au bon déroulement des contrats, à la qualité du service rendu aux habitants et au respect des engagements pris par les prestataires. À ce titre, elle assure notamment le suivi de l'exploitation de la chaufferie bois et du réseau de chaleur communal à Aunay-sur-Odon.

AUNAY-SUR-ODON

Aunay-sur-Odon est le bourg-centre des Monts d'Aunay. C'est ici que l'on vient pour les commerces, les écoles, les services, les rendez-vous du quotidien. Mais Aunay, ce n'est pas seulement un centre administratif, c'est une ville avec une histoire très forte. Installée au bord de l'Odon, elle a longtemps vécu au rythme du marché, des halles, des foires et des échanges avec les campagnes voisines.

Puis il y a juin 1944. La ville est presque entièrement détruite. Aunay aurait pu perdre son visage, elle en a construit un autre. La Reconstruction, fait aujourd'hui partie de son identité. Chef-lieu de la commune nouvelle depuis 2017, Aunay-sur-Odon compte 3 283 habitants, les Aunais et les Aunaises, sur un territoire de 1 274 hectares.

PRATIQUE

MAIRE DÉLÉGUÉ
M. Romain TRÉFEU
(Reçoit sur rendez-vous)

ADRESSE
19 place de l'Hôtel de Ville
Aunay-sur-Odon
14260 LES MONTS D'AUNAY

CONTACT
02.31.77.63.20
accueil@lesmontsdaunay.fr

HORAIRES
Lundi de 09h à 12h et 14h à 17h
Mardi de 14h à 17h
Mercredi de 09h à 12h et 14h à 17h
Jeudi 09h à 12h
Vendredi de 09h à 12h et 14h à 17h
Samedi de 09h à 12h

PRATIQUE

MAIRE DÉLÉGUÉ
Mme Céline SORNIN-FEUILLET
(Reçoit sur rendez-vous)

ADRESSE
18 rue d'Aunay
Bauquay
14260 LES MONTS D'AUNAY

CONTACT
02.31.77.93.45
beauquay@lesmontsdaunay.fr

HORAIRE
Mardi de 17h à 18h

BAUQUAY

Bauquay est un petit village, mais il n'a rien d'anonyme. Son nom, déjà présent dans les textes anciens, renverrait à l'argile. Une terre que l'on travaillait, que l'on cultivait, et qui servait aussi à construire. Cela dit assez bien l'esprit du lieu : un village discret, très attaché à son sol, à ses chemins, à son église Saint-Mathieu et à sa chapelle oratoire.

Ici, pas de grands effets. Bauquay garde une échelle simple, presque familiale. On y retrouve le calme du bocage, la proximité des services et cette façon de vivre propre aux petites communes rurales. Depuis 2017, Bauquay fait partie des Monts d'Aunay. Elle rassemble 294 habitants, les Buxois et les Buxoises, sur 179 hectares.

CAMPANDRÉ-VALCONGRAIN

À Campandré-Valcongrain, le paysage parle tout de suite. Il y a les vallons, les prairies, les vergers, les bois, les chemins, et surtout la forêt domaniale de Valcongrain. C'est l'une des respirations naturelles des Monts d'Aunay. On y vient pour marcher, prendre l'air, retrouver cette part plus sauvage et plus silencieuse du territoire.

Le village lui-même est né de deux histoires réunies : Campandré et Valcongrain. Le Mont d'Ancre, l'église Saint-Pierre et la forêt rappellent cette identité entre patrimoine rural et nature. Avec ses 105 habitants, les Campandréens et les Campandréennes, sur 657 hectares, Campandré-Valcongrain montre qu'une commune ne se mesure pas seulement à sa population, mais aussi à ce qu'elle apporte au paysage commun.

PRATIQUE

MAIRE DÉLÉGUÉ
M. Thierry LEFÈVRE
(Reçoit sur rendez-vous)

ADRESSE
9 route du Manoir
Campandré-Valcongrain
14260 LES MONTS D'AUNAY

CONTACT
02.31.25.21.44
campandrevalcongrain@
lesmontsdaunay.fr

HORAIRE
Mardi de 10h à 12h
Vendredi de 17h30 à 19h30
(semaine paire)

PRATIQUE

MAIRE DÉLÉGUÉ
M. Jean-Michel SOUTUMIER
(Reçoit sur rendez-vous)

ADRESSE
6 rue du Hamel au Bourg
Danvou-la-Ferrière
14770 LES MONTS D'AUNAY

CONTACT
02.31.25.35.85
danvoulaferriere@
lesmontsdaunay.fr

HORAIRE
Mercredi de 14h à 16h

DANVOU-LA-FERRIÈRE

Danvou-la-Ferrière porte déjà une histoire de réunion. Avant Les Monts d'Aunay, il y eut Danvou et La Ferrière-Duval. Le nom garde la trace de cette double origine, entre bocage, rivière, bois et travail du fer. Ici, la Druance n'est pas seulement un cours d'eau : elle raconte aussi les anciennes forges, le minerai extrait dans les collines voisines et une part d'activité aujourd'hui disparue.

Les châteaux de La Ferrière et du Hamel, les bois, les chemins et les hameaux donnent à la commune un caractère rural très marqué. Danvou-la-Ferrière compte 164 habitants, les Danvousiens et les Danvousiennes, sur 1 151 hectares. Un territoire discret, mais riche d'histoire.

LE PLESSIS-GRIMOULT

Le Plessis-Grimoult a quelque chose de plus haut, de plus ouvert. On pense tout de suite au Mont Pinçon, aux chemins, aux landes, aux vues sur le bocage. Mais le village n'est pas seulement un paysage. Son histoire remonte loin, Grimoult, le château à motte, le prieuré Saint-Étienne, les anciennes routes… autant de traces qui rappellent l'importance ancienne du lieu.

Le XXe siècle y a aussi laissé sa marque, avec la bataille de Normandie et le rôle stratégique du Mont Pinçon. Aujourd'hui, Le Plessis-Grimoult reste un secteur fort des Monts d'Aunay, entre nature, mémoire et patrimoine. Il compte 347 habitants, les Grimoultais et les Grimoultaises, sur 1 615 hectares.

PRATIQUE

MAIRE DÉLÉGUÉ
Mme Chantal SAVATTE
(Reçoit sur rendez-vous)

ADRESSE
2 place des Grimoultais
Le Plessis-Grimoult
14770 LES MONTS D'AUNAY

CONTACT
02.31.25.23.05
leplessisgrimoult@
lesmontsdaunay.fr

HORAIRE
Mardi de 14h30 à 16h30

PRATIQUE

MAIRE DÉLÉGUÉ
Mme Angélique MOUROCQ
(Reçoit sur rendez-vous)

ADRESSE
19 route de la Mairie
Ondefontaine
14260 LES MONTS D'AUNAY

CONTACT
02.31.77.60.81
ondefontaine@lesmontsdaunay.fr

HORAIRE
Mercredi de 16h15 à 18h

ONDEFONTAINE

Ondefontaine porte bien son nom. Ici, l'eau est partout dans l'histoire du village : les sources, les vallons, les chemins creux, et bien sûr l'Odon, qui prend naissance sur son territoire. Cela donne à Ondefontaine une place particulière dans les Monts d'Aunay, presque symbolique.

Le village conserve aussi des traces plus anciennes comme une église avec des éléments romans, des vestiges d'occupation, des souvenirs de la vie rurale, parfois rude, entre incendies, orages et travaux des champs. Ondefontaine n'est pas un village que l'on traverse, c'est un lieu de campagne avec une identité douce, liée à l'eau et au bocage. Elle compte 344 habitants, les Ondifontains et les Ondifontaines, sur 1 526 hectares.

ROUCAMPS

Roucamps, c'est le bocage dans ce qu'il a de plus simple et de plus attachant. On y trouve des chemins, des hauteurs, des hameaux, des terres agricoles et quelques repères que les habitants connaissent bien. Son nom évoque un "champ roux" ou "champ rouge", sans doute en lien avec la couleur de la terre et la présence du fer.

La fontaine Saint-Célerin, l'église Saint-Laurent et les Hauts de Roucamps donnent au village un patrimoine discret, qui ne cherche pas à s'imposer mais qui mérite d'être regardé. On y trouve aussi de beaux points de vue sur le paysage. Depuis 2017, Roucamps fait partie des Monts d'Aunay. Elle compte environ 233 habitants, les Roucampois et les Roucampoises, sur 541 hectares.

PRATIQUE

MAIRE DÉLÉGUÉ
Mme Florence BELLAMY
(Reçoit sur rendez-vous)

ADRESSE
15 route du Mont Pinçon
Roucamps
14260 LES MONTS D'AUNAY

CONTACT
02.31.77.67.04
roucamps@lesmontsdaunay.fr

HORAIRE
Mercredi de 09h à 11h

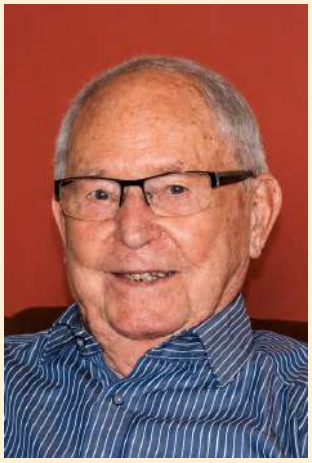

Hommage au maire honoraire

Je tiens avant tout, au nom de la Commune, à rendre hommage à Marcel BÉNARD maire d'Aunay-sur-Odon de 1988 à 2001 qui nous a quitté en février 2026. Il nous laisse un très grand héritage après s'être engagé pour Aunay et son territoire.

Conseiller Général du Calvados et Conseiller Régional de Normandie, il a su mettre à notre service toutes les opportunités ou dossiers importants valorisant notre commune. La Bibliothèque, la Crèche, l'escadron, et bien d'autres projets...

C'était un visionnaire et nous gardons le souvenir d'un homme dévoué à l'avenir de sa commune.

Toute notre sympathie à sa famille
Isabelle FOUQUES-CARIOU
& l'ensemble du Conseil Municipal

BUDGET

Bilan du budget 2025 :
des finances solides au service des habitants

En 2025, la commune des Monts d'Aunay confirme la bonne santé de son budget principal avec plus de **7 100 000 € de recettes**. La maîtrise des dépenses de fonctionnement et la progression des dotations de l'État permettent de dégager une **épargne brute de 909 150 €**, en nette hausse par rapport à 2024.

Cette situation financière saine permet à la commune de poursuivre ses investissements pour le cadre de vie et les équipements publics : réhabilitation du cinéma, aménagements urbains, voirie, équipements scolaires ou encore mise en conformité de la crèche.

En 2025, les recettes communales ont permis de financer à la fois les services du quotidien et les investissements d'avenir. Cette répartition illustre une gestion financière équilibrée, permettant à la commune de continuer à investir tout en maintenant un niveau d'endettement maîtrisé.

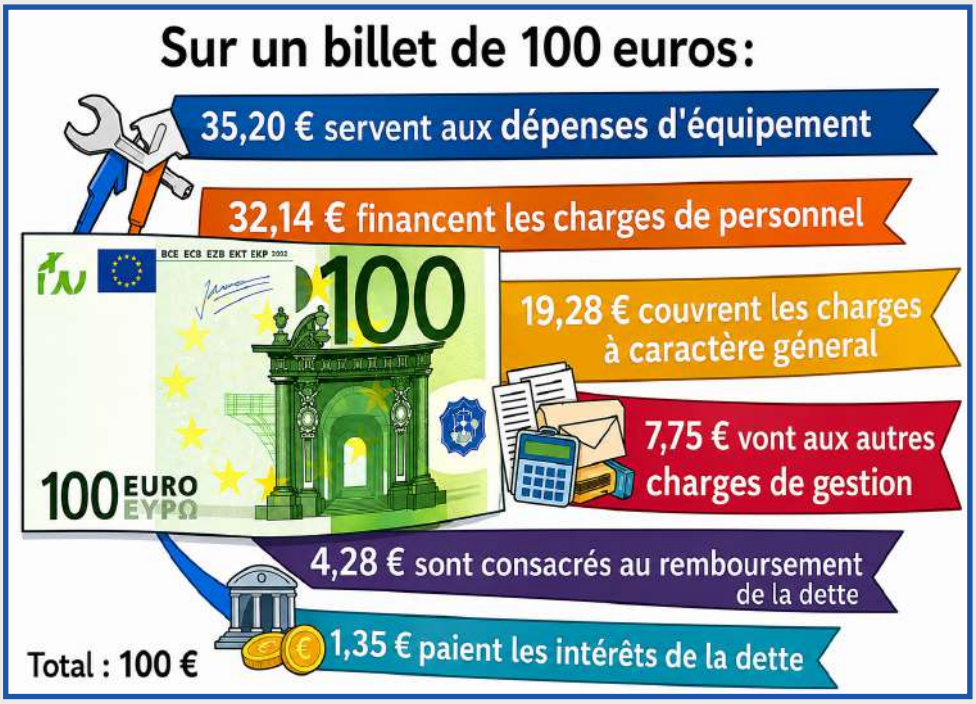

COMMUNICATION

Concours photo de la commune

La commune lance ses concours photo sur Facebook !
4 rendez-vous dans l'année, au fil des saisons, pour partager vos plus beaux clichés.

Ouvert à tous – amateurs comme passionnés.
Restez connectés pour découvrir le premier thème !

COMITÉ CONSULTATIF-CONSEIL DES JEUNES

Comité consultatif

Pourquoi un comité consultatif ?

Nous voulons mieux associer les habitants aux projets de la commune. C'est dans cet esprit que la commune met en place un comité consultatif. L'idée est de créer un espace où chacun peut s'exprimer et participer à la vie locale, au plus près du terrain.

Quel sera son rôle ?

Le comité consultatif aura pour mission de faire remonter les besoins, les idées et les remarques du quotidien, mais également de proposer et de travailler sur des projets collectifs. Un chemin à entretenir, un espace public à améliorer ou à créer, une question de circulation… Tous ces sujets méritent d'être vus avec celles et ceux qui les vivent chaque jour. Son rôle reste consultatif, il n'a pas vocation à décider, mais à formuler des avis, des propositions et à éclairer les choix de la commune. C'est un lieu de dialogue, animé par un élu référent, où citoyens, associations et personnes aux expériences variées peuvent partager leurs idées et enrichir les projets locaux.

Comment sera-t-il créé et comment fonctionnera-t-il ?

Le comité rassemblera des habitants, des représentants associatifs et des acteurs locaux, afin de refléter toute la richesse des sept communes déléguées. Il pourra se réunir en séance, travailler en petits groupes ou se déplacer sur le terrain selon les sujets.
Un outil simple, concret et ouvert, pour mieux construire ensemble l'avenir des Monts d'Aunay.

Conseil des jeunes

Après la délibération du 8 mai 2026, le conseil municipal a validé la réinstallation du Conseil des jeunes des Monts d'Aunay.

Celui-ci a pour objectifs de :
- favoriser l'apprentissage à la citoyenneté et à la vie démocratique locale ;
- permettre aux jeunes de formuler des avis et propositions sur les politiques communales les concernant ;
- contribuer à la réflexion et à l'élaboration de projets d'intérêt communal ;
- renforcer le lien entre les jeunes, les élus municipaux et les services communaux.

À qui s'adresse-t-il ?

Tu as entre 10 et 16 ans (du CM2 à la seconde), tu habites la commune des Monts d'Aunay et tu as envie de t'impliquer dans ce Conseil des Jeunes, c'est pour toi ! La commission Enfance Jeunesse a fixé le nombre de membres à 21. Si les candidatures sont plus nombreuses, elle procédera à un tirage au sort. Nous souhaitons la diversité des âges, la parité entre filles et garçons, une représentation équitable des communes déléguées.

Appels à candidatures

Les inscriptions sont ouvertes du 1er septembre au 24 octobre 2026 via le formulaire disponible sur le site internet ou à l'accueil des mairies.
Si les candidatures sont nombreuses, un tirage au sort sera organisé pour assurer la sélection et garantir l'équilibre et la transparence.
Les candidatures sont à déposer par mail ou à l'accueil de la mairie d'Aunay-sur-Odon et dans les mairies déléguées.

Comité consultatif
Il est composé de 28 habitants, 7 représentants du monde associatif.
Email de candidature :
communication@lesmontsdaunay.fr

Conseil des jeunes
Email de candidature :
cjma@lesmontsdaunay.fr

Les écoles des Monts d'Aunay

Un service essentiel au cœur de la vie locale

Avec près de **500 élèves** accueillis chaque année, les écoles des Monts d'Aunay occupent une place centrale dans la vie de la commune. Répartis entre l'école maternelle Daniel Burtin, l'École Élémentaire d'Aunay-sur-Odon et l'école primaire Maurice Carême au Plessis-Grimoult, ces établissements bénéficient d'un accompagnement quotidien assuré par la commune et les équipes éducatives.

Les horaires

À **Aunay-sur-Odon**, les élèves de maternelle sont accueillis de 8h55 à 12h10 puis de 13h40 à 16h25. Les classes élémentaires fonctionnent de 9h à 12h20 et de 13h50 à 16h30.
Au **Plessis-Grimoult**, les horaires sont fixés de 8h50 à 11h50 et de 13h20 à 16h20 pour la maternelle, et de 9h à 12h puis de 13h30 à 16h30 pour l'élémentaire.

Préserver nos écoles

La municipalité souhaite également rappeler les enjeux liés aux dérogations scolaires permettant une scolarisation hors commune. Si certaines situations particulières peuvent le justifier, ces départs fragilisent progressivement les écoles locales en diminuant les effectifs, avec le risque de fermeture de classes. Dans le même temps, la commune continue d'assumer des charges importantes pour maintenir des écoles de qualité et des services adaptés aux familles.
Préserver les effectifs scolaires constitue donc un enjeu essentiel pour l'avenir des écoles des Monts d'Aunay et l'équilibre de la vie locale.

Un engagement fort de la commune

*Le fonctionnement des écoles et des services périscolaires représente un investissement important pour la collectivité. À eux seuls, ces services mobilisent près de **25 %** des dépenses de fonctionnement de la commune ainsi qu'environ **40 %** des effectifs communaux.*

Un service périscolaire complet

Afin de répondre aux besoins des familles, la commune propose un service périscolaire étendu : accueil du matin dès 7h15 ou 7h30, restauration scolaire, garderie du soir jusqu'à 18h30 ainsi qu'une aide aux devoirs à l'école élémentaire d'Aunay-sur-Odon.
Cette étude surveillée, encadrée par des enseignants, permet aux élèves de bénéficier d'un accompagnement après la classe, ce qui explique un tarif légèrement supérieur pour la garderie élémentaire.

Depuis septembre 2025, le tarif du repas de cantine est fixé à **4,70 €** pour les enfants domiciliés aux Monts d'Aunay. La commune prend en charge une part importante du coût réel du service, estimé à près de **9,00 €** par repas.

Les tarifs des garderies demeurent volontairement modérés :
- **2,50 €** le matin dans les écoles d'Aunay-sur-Odon ;
- **3,60 €** le soir en maternelle ;
- **4,00 €** le soir en élémentaire avec aide aux devoirs ;
- **2,50 €** de l'heure au Plessis-Grimoult.

École maternelle Daniel Burtin

École primaire Maurice Carême

École élémentaire d'Aunay-sur-Odon

Les Parents Services >>

Le saviez-vous?

Le portail famille :
des démarches simplifiées

*La commune met également à disposition des familles un portail en ligne permettant de gérer facilement l'ensemble des services scolaires et périscolaires. Accessible 24h/24, il permet notamment d'**inscrire les enfants à la cantine et à la garderie**, de **transmettre des documents**, de **suivre les inscriptions** ou encore d'**annuler un repas en cas d'absence**.*
Ce service facilite les démarches administratives des parents tout en améliorant l'organisation quotidienne des services municipaux.
Le portail famille est accessible à l'adresse suivante :
https://lesmontsdaunay.les-parents-services.com

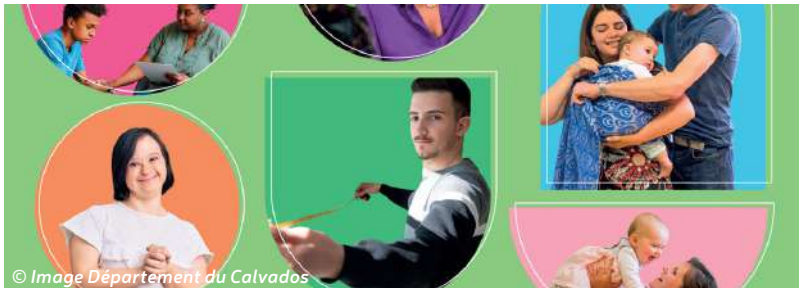
© Image Département du Calvados

La Maison Départementale des Solidarités

La Maison des Solidarités des Monts d'Aunay dépend du Calvados et répond aux besoins d'aide sociale concernant :

L'enfance
(service enfance PMI)
- aide à la parentalité;
- suivi de grossesse;
- suivi médical des enfants de moins de 6 ans;
- protection de l'enfance et de la famille.

Le handicap
(service autonomie)
- aide et accompagnement aux personnes âgées et au personnes en situation de handicap.

L'accueil est adapté aux besoins et individualisé.

Le Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS aide et soutient les plus défavorisés. Il est présidé par le Maire de la commune et comprend des conseillers et des acteurs de la société civile.

Que fait le CCAS à Aunay-sur-Odon ?
- Aide à l'établissement des demandes d'aide sociale et d'obligation alimentaire.
- Aide pour les demandes de logement (dossiers).
- Participe aux commissions d'attribution des logements.
- Aide alimentaire au travers de la Croix Rouge.
- Aide financière à la crèche associative «Espace Bambins».
- Aide financière aux associations d'aide à domicile.

Coordonnées

La Maison départementale des solidarités

ADRESSE
2 rue des Jardins
Aunay-sur-Odon
14260 LES MONTS D'AUNAY

CONTACT
02.14.47.52.47 (accueil)
02.14.47.52.46 (service enfance PMI)
02.14.47.52.45 (service autonomie)

HORAIRE
Du lundi au vendredi
de 09h à 12h30 et
de 13h30 à 17h30

CCAS LES MONTS D'AUNAY

ADRESSE
19 place de l'Hôtel de Ville
Aunay-sur-Odon
14260 LES MONTS D'AUNAY

CONTACT
06.18.95.97.40
ccas@lesmontsdaunay.fr

Union sportive d'Aunay-sur-Odon

Les 85 ans de l'USAO :
une célébration historique !

Le samedi 27 juin dernier, le stade municipal a vibré au rythme des souvenirs, du sport et de la convivialité à l'occasion des 85 ans de l'Union Sportive d'Aunay-sur-Odon. De 14h à 23h, cet anniversaire historique a rassemblé de nombreux habitants, supporters et passionnés venus célébrer la longévité et l'esprit de famille du club.

Une journée placée sous le signe du partage

Dès le début de l'après-midi, les animations ont permis de réunir toutes les générations de licenciés. Les rires, les anecdotes et la bonne humeur étaient au rendez-vous autour des terrains, témoignant de la vitalité de l'association depuis plus de huit décennies.

Le moment tant attendu a eu lieu à 19h30 avec un match de gala exceptionnel. La pelouse du stade municipal a vu défiler avec émotion de nombreux **anciens joueurs et dirigeants historiques**. Vêtus des emblématiques couleurs jaunes et noires, ils ont offert au public un moment de sport et de nostalgie inoubliable.

Un immense merci aux bénévoles et partenaires pour l'organisation sans faille, aux joueurs et dirigeants d'hier et d'aujourd'hui, ainsi qu'à tous les participants qui ont fait de cet anniversaire un moment mémorable. L'US Aunay-sur-Odon a prouvé qu'elle avait encore de très belles pages d'histoire à écrire !

• *L. Fouques*

Crèche Espace Bambins:
Une association au service des familles

Depuis plus de 30 ans, La crèche Espace Bambins accompagne les jeunes enfants et leurs familles dans un cadre bienveillant et familial. Cette structure, gérée sous forme associative, repose sur l'implication de nombreux acteurs publics qui œuvrent chaque jour pour offrir un accueil de qualité aux bambins du territoire des Monts d'Aunay.
Aujourd'hui, l'association rassemble 15 familles adhérentes, une équipe de 7 salariés qualifiés ainsi qu'un bureau associatif composé de 6 bénévoles. Ensemble, ils participent à la vie quotidienne de la crèche en proposant un mode d'accueil chaleureux et adapté aux besoins des enfants et de leurs parents.

A partir de la rentrée de septembre, la crèche va accueillir 19 familles des Monts d'Aunay, renforçant ainsi son rôle essentiel dans l'accompagnement de la petite enfance sur la commune.

Cette année marque une étape importante pour l'association, Les locaux historiques de la crèche font actuellement l'objet de travaux de rénovation et de mise en conformité pour répondre pleinement aux normes et réglementations en vigueur. Cela permettra d'avoir un environnement encore plus fonctionnel, confortable et sécurisé, aussi bien pour les professionnels que pour les enfants.

En attendant, l'accueil s'est poursuivi au sein de l'ancienne salle des fêtes de Bauquay dans des conditions optimales, grâce aux installations temporaires mises en place depuis l'été 2025.

Au-delà des bâtiments, la richesse de la crèche réside dans son équipe éducative. Les professionnels portent une attention particulière au bien-être et à l'épanouissement de chaque enfant. A travers les activités proposées chaque jour, les moments de découverte, les jeux et les échanges, chacun est accompagné à son rythme. Enfin parce que les premières années de vie sont primordiales dans le développement de l'enfant, toute l'équipe s'attache à créer un environnement stimulant, rassurant et propice aux apprentissages.

L'association crèche Espace Bambins va ainsi poursuivre sa mission d'accompagnement des familles des Monts d'Aunay aujourd'hui comme demain.

• E. L'Huissier

Crèche Espace Bambins :
des locaux rénovés et adaptés aux besoins

Les travaux de mise en conformité et d'agrandissement de la crèche associative Espace Bambins sont désormais achevés. Pendant la durée du chantier, soit 12 mois, l'accueil des enfants a été assuré dans des locaux provisoires aménagés au sein de la salle des fêtes de Bauquay, avec le soutien de la CAF.
Le coût total de l'opération s'élève à **761 230 €**, avec un **reste à charge pour la commune de 32,4 %**. Le projet a bénéficié du soutien de l'État, via le Fonds Vert, ainsi que de la CAF du Calvados, en collaboration avec la PMI.

Réhabilitation et extension du cinéma Paradiso :
un projet structurant en voie d'achèvement

Lancé en septembre 2025, le chantier de réhabilitation et d'extension du cinéma Paradiso avance conformément au calendrier prévu. La nouvelle salle de cinéma est désormais quasiment achevée. Elle offrira une capacité de **123 places**, dont 4 dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR), garantissant ainsi un accueil inclusif et accessible à tous les publics. Dotée d'équipements cinématographiques de grande qualité et d'un écran aux dimensions comparables à celles de l'autre salle, elle permettra de proposer une expérience de projection optimale.

Parallèlement, les travaux se poursuivent actuellement dans la salle historique. Cette phase porte notamment sur l'amélioration de l'isolation thermique, la mise en accessibilité du bâtiment et son rééquipement complet, afin d'assurer un confort accru et des conditions de projection modernisées. L'ensemble du chantier devrait être achevé en mars 2027.

Le budget prévisionnel de cette opération s'élève à **2 749 000 € TTC**. Grâce au soutien de nombreux partenaires institutionnels – l'État, le Fonds Vert, le Conseil Régional, le Conseil Départemental et le Centre National du Cinéma et de l'image animée (CNC) – le **reste à charge pour la collectivité** est limité à environ **20 %**.

Ce projet illustre la volonté de la collectivité de soutenir l'accès à la culture pour tous, en modernisant les équipements existants, tout en développant l'offre cinématographique sur le territoire.

Insertion du projet - ATELIER L2 Architecte et scénographes

Square Jean Moulin

Les études pour l'aménagement du square Jean Moulin sont engagées. Ce projet vise à recréer un espace paysager sécurisé, adapté aux enfants comme aux promeneurs. Il prévoit la replantation d'arbres, la création de massifs, l'aménagement d'espaces de convivialité (table de pique-nique, boulodrome) ainsi que l'installation de jeux inclusifs. Des places de stationnement supplémentaires en enrobé perméable seront également réalisées. L'objectif est une mise en service de ce nouvel espace pour l'été 2027.

Sente de la Tannerie :
un nouvel itinéraire piéton sécurisé

La création de la sente piétonne de la Tannerie est désormais achevée. Ce nouvel aménagement sur plus de 470m relie la rue de la Gare au chemin de l'Abbatiale grâce à un chemin en sable stabilisé de 1,50 m à 2 m de large.
Les accès aux propriétés ont été repris et le carrefour avec l'allée des Marguerites sécurisé par un nouveau marquage au sol. L'entrée d'agglomération a également été déplacée afin de mieux protéger les usagers.
D'un coût de plus de **121 000 € TTC,** l'opération a été soutenue par le Conseil Départemental du Calvados (**36 838 €**) et le FCTVA. La commune a assuré environ **50 %** du financement.

Installation de poubelles double flux

Dans le cadre de sa politique de réduction des déchets et de maîtrise des dépenses publiques, la commune a déployé 46 poubelles double flux sur l'ensemble du territoire communal.

Ces nouveaux équipements permettent de trier directement dans la rue :
- Les emballages et papiers recyclables ;
- Les autres déchets du quotidien.

Cette action vise à encourager les bons gestes de tri au quotidien et à réduire les volumes d'ordures ménagères collectés. En effet, les coûts liés à la gestion des déchets connaissent une forte augmentation depuis plusieurs années. Entre 2024 et 2026, la facture de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères a progressé de plus de **43 %**. Ce coût a représenté **26 173 €** en 2025.

Face à cette hausse importante, la commune agit concrètement pour :
- Améliorer la qualité du tri ;
- Diminuer les tonnages d'ordures ménagères ;
- Limiter les levées supplémentaires facturées ;
- Contenir l'évolution de la redevance.

Le projet a bénéficié du soutien de CITÉO, qui a financé **40 %** du coût des poubelles double flux. Ce partenariat permet à la commune d'investir dans des équipements modernes tout en limitant l'impact financier pour les habitants.
Une campagne de sensibilisation accompagne également ce déploiement afin de rappeler que le tri ne se fait pas uniquement à la maison : dans la rue aussi, chaque geste compte !

Vous souhaitez proposer un nouveau site ?
Contactez la mairie à :
accueil@lesmontsdaunay.fr
ou rapprochez-vous de votre maire délégué.

Composteurs collectifs

Dans le cadre de sa politique de réduction des déchets et de transition écologique, la commune poursuit le déploiement de composteurs collectifs accessibles aux habitants.

Ces équipements permettent de valoriser les déchets organiques (épluchures, restes végétaux, marc de café, etc.) afin de produire un compost naturel utile pour les jardins et espaces verts. Le fonctionnement repose sur la participation des habitants et le suivi assuré par des référents bénévoles.

Les composteurs collectifs se composent généralement :
- D'un bac d'apport des biodéchets,
- D'un bac de matière sèche,
- D'un bac de maturation du compost.

La commune souhaite :
- Encourager le tri à la source des biodéchets,
- Sensibiliser les habitants aux bonnes pratiques du compostage,
- Développer des espaces de compostage partagés dans plusieurs quartiers.

Les habitants souhaitant utiliser les composteurs pourront être accompagnés dans leur utilisation et participer à une dynamique collective en faveur de la réduction des déchets.

Contact SEROC :
02.31.51.69.60

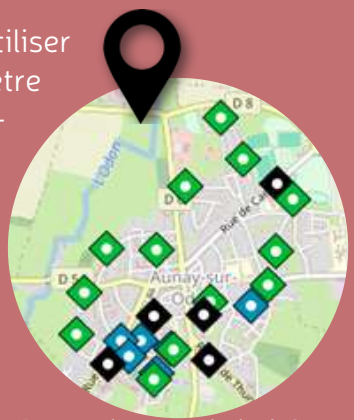

Retrouver la carte sur le site du Seroc

Les services de la Communauté de Communes

Pré-Bocage Intercom est la communauté de communes du territoire. Elle regroupe 27 communes et près de 25 000 habitants. Créée en 2017, elle résulte de la fusion d'Aunay-Caumont Intercom et de Villers-Bocage Intercom. Son objectif est simple : mutualiser les ressources et les compétences. En réunissant leurs forces, les communes visent à améliorer la qualité de vie de leurs habitants et à favoriser un développement harmonieux du territoire.

Pré-Bocage Intercom intervient dans de nombreux domaines du quotidien :

- **Cadre de vie et équipements :** gestion des équipements sportifs communautaires (gymnases), soutien aux associations sportives, développement de l'offre de santé et accès aux services publics via les espaces France Services / Points Info 14.
- **Développement économique :** accompagnement des entreprises et des commerces, gestion des zones d'activités et soutien à l'installation de nouveaux professionnels, comme le cabinet dentaire récemment implanté.
- **Enfance et jeunesse :** accompagnement des familles avec les relais petite enfance (RPE) et les accueils collectifs de mineurs (ACM).
- **Culture :** organisation d'une saison culturelle accessible à l'ensemble des habitants du territoire.
- **Déchets :** collecte des ordures ménagères et tri des emballages recyclables et du verre.
- **Services techniques :** gestion de la voirie d'intérêt communautaire, des espaces verts, des chemins de randonnée et circuits VTT.
- **Urbanisme et aménagement :** élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et des Plans Locaux d'Urbanisme intercommunaux (PLUi), et instruction des autorisations d'urbanisme pour le compte des communes.
- **Environnement et transition écologique :** gestion des milieux aquatiques (GEMA), préservation du bocage et mise en œuvre du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).
- **Assainissement :** gestion de l'assainissement collectif et non collectif.

Nouveauté

Assainissement :
une compétence désormais intercommunale

Depuis le 1er janvier 2026, Pré-Bocage Intercom exerce la compétence assainissement collectif en plus de l'assainissement non collectif sur l'ensemble de son territoire. L'intercommunalité assure désormais l'exploitation, l'entretien et les investissements liés aux réseaux d'assainissement collectif comme la station d'épuration d'Aunay-sur-Odon.

Pilotée par un conseil communautaire de 50 élus représentant les 27 communes, dont 9 élus de Les Monts d'Aunay, Pré-Bocage Intercom met en œuvre les projets portés collectivement, en lien avec ses services administratifs et techniques, composés de près de 80 agents.

Groupe des élus de la majorité « Les Monts Citoyens»

Avec cette nouvelle mandature est arrivée une nouvelle équipe largement renouvelée. Continuons à avancer ensemble avec bienveillance et respect dans la diversité que nous sommes.
Notre commune maintiendra le cap grâce à une gestion prudente et responsable de ses finances. L'intérêt général sera notre boussole et notre circulaire de campagne le fil conducteur de nos actions.
Nous poursuivons, comme il se doit, les chantiers déjà engagés et nous sommes au travail pour construire les nouveaux projets. Il ne faut pas se précipiter, mais prendre le temps de les étudier.
Proches de nos associations, nous savons très bien que certaines d'entre elles sont impactées par la construction du gymnase. La réalité de ce chantier qui dure, bien malgré nous, nous impose une mise en œuvre pour que tout un chacun arrivent à exercer leurs activités, leurs sports. Nous remercions ces associations et leurs bénévoles pour leurs adaptations à toutes ces contraintes.
Les projets à mener sont nombreux, les défis à relever importants et notre motivation est entière.
Nous continuons à travailler pour votre cadre de vie, soutenir nos associations, valoriser notre patrimoine et préparer l'avenir de notre commune avec ambition et responsabilité.
C'est grâce au soutien de chacun d'entre vous que peuvent vivre vos commerces de proximité, soyons des acteurs de notre commune.

• I. Fouques-Cariou, M. Jouin, R. Tréfeu, C. Savatte, T. Lefèvre, F. Bellamy, J-M. Soutumier, C. Sornin-Feuillet, L. Surteauville, A. Mourocq, S. Boissier, P. Coeuret, J. Gretha, G. Guérard, Y. Boulland, M. Vautier, P. Guillemand, A. Rogue, E. Martel, Y. Lepelletier, C. Cabal, P. Delavallée, I. Laurant, Y. Penneras

Groupe des élus de la minorité « Les Monts-d'Aunay Unis et Engagés pour l'Avenir»

Nous remercions chaleureusement les près de 1 000 électeurs qui nous ont accordé leur confiance lors des dernières élections municipales.
La majorité a été élue et nous respectons naturellement le choix des urnes. Il convient de noter l'abstention, plus de 1 200 électeurs inscrits ne se sont pas déplacés pour voter. Cette réalité doit inviter chacun à l'humilité et rappeler qu'une équipe municipale représente l'ensemble des habitants.
Pendant la campagne, la situation financière de la commune a souvent été présentée comme préoccupante. Les premiers débats budgétaires montrent pourtant une réalité différente : Les Monts-d'Aunay dispose d'une situation financière saine, qui permet de poursuivre les investissements tout en préparant l'avenir.
Certaines décisions nous interrogent. La proximité avec les habitants figurait parmi les engagements annoncés par la majorité. Pourtant, le temps de présence de la secrétaire de mairie dans certaines communes déléguées va être réduit au profit du CCAS à la mairie d'Aunay-Sur-Odon.
La concertation était également présentée comme une priorité. Pourtant, le projet de Comité consultatif des Monts-d'Aunay a dû être reporté lors du conseil municipal du 08/06/2026, le dossier n'étant pas suffisamment abouti.
Enfin, les conseillers délégués indemnisés avaient été largement critiqués durant le mandat précedent et la campagne. Trois nouvelles délégations ont pourtant été créées.
Nous continuerons à exercer notre rôle avec sérieux, vigilance et respect au service de tous les habitants.

• C. Salmon, J-N. Dumas, L. Perrine, N. Baray, L. Olive, N. Tasserit, M. Brounais

Transfert de compétences

Depuis le 1er janvier 2026, la commune a transféré les compétences relatives à la production et à la distribution de l'eau potable au Syndicat d'Adduction d'Eau du Pré-Bocage. Par ailleurs, la gestion du service d'assainissement collectif a été confiée à Pré-Bocage Intercom.

Désormais, pour toute demande ou renseignement concernant les factures, les ouvertures ou fermetures de compteurs, ainsi que les demandes de raccordement, les usagers sont invités à s'adresser directement à ces nouveaux services, dont les coordonnées figurent ci-contre.

La chatterie communale

La commune a aménagé une chatterie municipale permettant d'accueillir temporairement les chats errants avant et après leur identification et leur stérilisation. Les chats adoptables sont ensuite confiés à une association partenaire. Les chats sauvages, pris en charge avec la Fondation 30 Millions d'Amis, sont identifiés au nom de la Fondation, stérilisés puis relâchés sur leur lieu de capture.

Le signalement des chats errants doit être effectué auprès de la mairie. La période de garde et le suivi des animaux sont assurés par Mme Céline SORNIN-FEUILLET, Maire délégué de Bauquay.

Services de l'eau

- *Syndicat Adduction Eau Pré-Bocage*
AUNAY-SUR-ODON/BAUQUAY/ONDEFONTAINE/ROUCAMPS

ADRESSE
1 zone d'activité du Pré-Bocage
14310 LONGVILLERS
CONTACT
02.31.77.02.67
saepb@wanadoo.fr
HORAIRE
Lundi, mardi, vendredi
de 10h à 12h et 14h à 17h

- *Syndicat Mixte de la Vallée d'Hamars*
LE PLESSIS-GRIMOULT/CAMPANDRÉ-VALCONGRAIN

ADRESSE
24 rue de l'Eglise de Hamars
14220 THURY-HARCOURT-LE-HOM
CONTACT
02.31.79.92.24
sivham@orange.fr
HORAIRE
Mercredi de 14h à 16h

- *Syndicat des Eaux du Bocage Virois*
DANVOU-LA-FERRIÈRE

ADRESSE
5 route de la Sablonnière - Carville
14350 SOULEUVRE EN BOCAGE
CONTACT
02.31.68.68.94
HORAIRE
Lundi, mercredi, vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h
Mardi de 14h à 17h
Jeudi de 9h à 12h

Service de l'assainissement

- *Pré-Bocage Intercom*

ADRESSE
31 rue de Vire
Aunay-sur-Odon
14260 LES MONTS D'AUNAY
CONTACT
02.31.77.57.48
as.assainissement@pbi14.fr
HORAIRE
Lundi, mercredi, vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Mardi de 14h à 17h
Jeudi de 9h à 12h

À VOS AGENDAS 2026

60 ANS DE L'ALAVE
Aunay-sur-Odon / Evrecy
12/09/2026

FÊTE NOTRE DAME
Aunay-sur-Odon
13/09/2026

JOURNÉE DU PATRIMOINE
Aunay-sur-Odon
19/09/2026-20/09/2026

LES ÉLÉGANTES
Aunay-sur-Odon
26/09/2026-27/09/2026

VIDE GRENIER
Le Plessis-Grimoult
27/09/2026

BOURSES AUX LIVRES
Le Plessis-Grimoult
17/10/2026

FOIR'O BAMBINS CRÈCHE
Aunay-sur-Odon
08/11/2026

CÉRÉMONIE 11 NOVEMBRE
Aunay-sur-Odon
11/11/2026

CÉRÉMONIE 05 DECEMBRE
Aunay-sur-Odon
05/12/2026

MARCHÉ DE NOËL
Aunay-sur-Odon
18/12/2026

VŒUX DU MAIRE
Aunay-sur-Odon
15/01/2027

CÉRÉMONIE 08 MAI
Aunay-sur-Odon
08/05/2027

CÉRÉMONIE 12 JUIN
Aunay-sur-Odon
12/06/2027

LE MILLÉNAIRE DE GRIMOULT
Le Plessis-Grimoult
17/07/2027-18/07/2027

Contact : accueil@lesmontsdaunay.fr
Téléphone : 02.31.77.63.20

le mag'
Magazine d'informations
de la Commune des Monts d'Aunay
www.lesmontsdaunay.fr

Lien vers version digitale